

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7

Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Télec. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590

cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

PERSONNE CONSEILLÈRE SYNDICALE EN ÉVALUATION DES EMPLOIS

DESCRIPTION DU POSTE

La conseillère ou le conseiller syndical en évaluation des emplois conseille et aide les conseillères et conseillers syndicaux, ainsi que les sections locales sur les questions qui touchent le domaine de la rémunération, y compris l'évaluation des emplois, l'administration des salaires, l'équité salariale et autres sujets connexes.

DESCRIPTIONS DE TÂCHES

Sous la direction de la personne directrice et en étroite collaboration avec le Service de la recherche, de l'évaluation des emplois et de la santé-sécurité et d'autres personnes employées en évaluation des emplois, la personne choisie devra exécuter les tâches suivantes en tout ou en partie :

- Collabore et conseille à la mise sur pied de programmes d'évaluation des emplois, à la révision des programmes existants, à l'analyse des emplois et des salaires, etc.
- Identifie le genre, la méthodologie et l'envergure des plans existants ou proposés des systèmes de rémunération; identifie la méthodologie des approches relatives à l'administration des salaires, et offre aide et conseils lors de la préparation des propositions de rémunération, y compris l'évaluation des emplois, l'administration des salaires, l'équité salariale et autres sujets connexes.
- Participe à la procédure d'analyse des tâches, aide à la préparation des descriptions de postes, donne des conseils sur la procédure d'évaluation de notation.
- Mène des sondages de marché sur la rémunération, selon les besoins.
- Aide à l'élaboration de stratégies et de propositions au plan de la négociation et au plan législatif pour la mise en œuvre de l'équité salariale à l'interne et à l'externe.
- Est responsable de la documentation relative aux dossiers, et tient ceux-ci à jour ainsi que les registres pertinents.
- Agit à titre d'institutrice ou instructeur aux activités éducatives et de formation traitant de la rémunération et autres sujets connexes.
- Aide, selon les besoins, à la préparation et à la présentation des appels, contestations et cas d'arbitrage. Agit aussi, selon les besoins, comme personne désignée pour l'arbitrage de dossiers portant sur la rémunération, l'évaluation des emplois et autres sujets connexes.
- Présente des recommandations pertinentes relativement au matériel pédagogique et cours de formation pour le personnel et les membres du SCFP.

COMPÉTENCES REQUISES

- Diplôme universitaire ou expérience équivalente dans le domaine de la rémunération, y compris l'équité salariale, l'évaluation des emplois, l'administration des salaires et l'élaboration de stratégies pour atteindre l'équité salariale;
- Une grande connaissance pratique de la rémunération, y compris l'évaluation des emplois, l'administration des salaires, l'équité et autres sujets connexes;
- Une expérience dans le développement de dispositions de conventions collectives et dans la rédaction de documents relativement à l'évaluation des emplois;
- Connaissance de la législation pertinente;
- Excellentes aptitudes en communication écrite et verbale et en relations interpersonnelles;
- Capacité de travailler avec le personnel et les membres du SCFP;
- Expérience en matière d'applications mathématiques et statistiques liées à la rémunération, y compris l'évaluation des emplois;
- Connaissance pratique des tableurs et des bases de données informatiques;
- Capacité de lire, écrire et parler l'anglais;
- Disponible pour voyager et travailler les fins de semaine et les jours fériés, au besoin.

Le SCFP s'engage à offrir un milieu de travail inclusif, respectueux, accessible, sain et équitable à tous les paliers de son organisme. Nous nous engageons à établir une main-d'œuvre qualifiée qui reflète la diversité de la population et des communautés dans lesquelles nous vivons et que nous servons. Le SCFP encourage les candidatures des membres qualifiés des cinq (5) groupes d'équité désignés : les femmes, les Autochtones, les Noirs et les personnes racisées, les personnes handicapées et les personnes 2ELGBTQI+. Sur demande et à toutes les étapes du processus de recrutement ou de sélection, nous fournirons des accommodements raisonnables aux personnes ayant un handicap temporaire ou permanent. Veuillez communiquer avec le service des ressources humaines pour demander un accommodement si nécessaire, à rh@scfp.ca.